

Rapport d'activités 2023

Assemblée générale 2024 - Présenté par
David Barbier responsable du service technique

Mesdames, Messieurs,

Par ce rapport d'activité, nous allons faire parcourir les principales activités techniques, et les missions de service public menées au sein de notre Fédération, avec la participation indispensable des chasseurs et des associations spécialisées. Ces missions se font parfois en lien ou en partenariat avec les services de l'état, avec des établissements publics, avec les organisations agricoles ou forestières, avec les pêcheurs, ou encore avec des collectivités locales

Formations

En matière de formation, comme chaque année, les personnels consacrent beaucoup de temps à la formation des chasseurs, des piégeurs, des gardes particuliers mais pas seulement car des partenariats avec des établissements scolaires du département permettent à ces jeunes de compléter leur apprentissage.

31 sessions de formation ont été organisées soit 896 personnes formées sur l'année 2023. Dans le détail, les formations chasse à l'arc ont accueillis 73 personnes, les formations garde-chasse particulier : 71, les formations venaison : 76 personnes, les formations piégeage ont accueillis 196 personnes. Pour la formation au permis de chasser 435 candidats ont été accueilli lors de 10 sessions réalisées tout au long de l'année avec un taux de réussite supérieur à 80%. Dans le cadre de la formation chasse accompagnée, ce sont 45 candidats qui ont été formés.

Il nous faut bien sur remercier l'investissement de notre équipe de formateurs bénévoles qui assurent certaines formations avec beaucoup de passion tout au long de l'année.

Concernant la formation décennale obligatoire, 4278 chasseurs ont déjà été formés depuis 2021. Cette année, ce seront les personnes nées une année se terminant en 4 qui seront invitées. Les chasseurs invités en 2023 seront réinvités. Pour ceux qui n'avaient pu venir les années précédentes, elles peuvent revenir vers la fédération pour s'inscrire. 59 sessions sont proposées sur 7 sites différents pour venir au plus près des chasseurs.

Communication

Nous participons régulièrement à des manifestations, comme la fête de la sange bien sûr, mais nous participons également à différents salons ou encore à la bourse touristique ici à Sully sur Loire. Lors de cette dernière, outre nos animations habituelles, nous avons pu mettre en avant les nouvelles prestations proposées par la Fédération. En effet, des animations autour de l'eau ou sur la connaissance des écosystèmes forestiers sont désormais proposées sur les espaces naturels sensibles du gué des cens à Vieilles maisons et de la noue mazone à Chatenoy, ceci dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil départemental du Loiret.

Sans oublier l'opération nature propre mise en œuvre au niveau national mais partie de notre département avec « j'aime la Loire propre ». 16 points de collecte tout au long de la Loire, auxquels sont venus s'ajouter 3 autres sites cette année, à corbeilles, à l'étang de la vallée à

Combreux et à Grigon. Ce sont, au total, 450 bénévoles qui se sont mobilisés et qui ont collectés 95 m3 de déchets.

Des animations scolaires sont également proposées et destinées à faire découvrir les différents milieux, la faune et la Flore. Ce sont plus de 1000 scolaires qui ont été accueillis. Les partenariats mis en place avec les MFR de Chaingy et Gien, avec le CFA de Bellegarde et avec les BTS protection de la nature des Barres se poursuivent, et des chantiers école sont notamment mis en place avec ces établissements.

Notre revue interdépartementale attire près de 7200 abonnés. Aussi souvent que nécessaire des flash infos sont envoyés par mail, et le site internet permet également de s'informer. Enfin, notre page facebook, plus dynamique est désormais suivie par 2451 personnes, et 11500 personnes ont vu au moins une de nos publications.

Aménagement des territoires

La préservation et la gestion des milieux est primordiale pour la faune. En la matière, les chasseurs n'ont pas à rougir de leurs nombreuses actions destinées à valoriser les territoires et favorables à la biodiversité.

Rien que pour 2023, la Fédération a ainsi subventionné l'implantation de 237 ha de jachères environnement et faune sauvage, 586 ha de CIPAN, 54 ha de bandes de rupture, et 180 ha de bandes abris.

Concernant les plantations de haies, 5 chantiers représentant 1.5 km ont été réalisés en 2023. Depuis le début de ce programme, dans notre département, ce sont plus de 150 km de haies qui ont été planté avec la participation technique et financière de la fédération.

A l'échelle régionale, des couverts spécifiques ont été développés et ce sont plus de 74 Ha de couverts favorables à la pollinisation, mais aussi 4.5 ha de bords de champs restaurés qui ont été mis en place dans le Loiret.

Toujours en matière d'aménagement des territoires, les zones humides continuent de faire l'objet d'une attention particulière et grâce aux partenariats avec les associations spécialisées, les actions sont nombreuses. L'aménagement et la restauration des étangs de Sologne fait ainsi l'objet d'un programme spécifique, notamment dans le cadre d'un financement par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Malheureusement ce programme s'arrêtera en 2024. Après avoir accepté par deux fois nos dossiers, sans qu'on en comprenne vraiment les raisons, le dossier portant sur 2025/2026 n'a pas été validé par l'agence de l'eau. Des programmes d'entretien et de réouverture des milieux ont été menés sur le Domaine public fluvial de Loire. Du côté de Briare, un important projet est en cours. Enfin, des projets d'aménagements sur deux étangs du CD 45 sont en cours d'élaboration.

Concernant le partenariat avec le conseil départemental, la convention s'étend désormais à la régulation des ragondins et rats musqués sur l'ensemble du domaine du canal d'Orléans et sur le domaine routier départemental. La fédération devra informer, mettre en œuvre et coordonner ces actions de régulation.

Petit Gibier et Prédation

En ce qui concerne le petit gibier, les suivis de populations sont indispensables pour la pérennité des espèces et de notre passion.

Pour le faisan commun, 128 00 ha sont en gestion spécifique, que ce soit par le biais d'un plan de chasse ou par le biais de plan de gestion cynégétiques qui interdisent notamment le tir des poules afin de favoriser le développement de l'espèce.

Pour suivre l'évolution de cette espèce, des comptages au chant ou des IPA : Indices ponctuels d'abondances ont été mis en place sur les GIC concernés. Afin d'évaluer la réussite de la reproduction du faisan, 24 communes ont été échantillonnées au cours de l'été.

Pour le lièvre, des inquiétudes sont remontées du terrain en début de saison de chasse sur certains secteurs du département. Les indices kilométriques étaient donc attendus avec une certaine impatience. Même si l'état des chemins en cette fin d'hiver pluvieux n'a pas permis de tous les faire, 69 circuits ont été parcourus par les chasseurs pour un total de 4020 km sur l'ensemble des 3 sorties. 2 ou 3 GIC du nord du département connaissent une baisse sensible. Pour tous les autres, les résultats sont stables ou à la hausse. La moyenne départementale s'est établie à 6.7 lièvres vus par km en 2024 contre 6.3 en 2023.

Pour la perdrix grise, près de 2000 personnes se sont mobilisées pour réaliser 238 traques ce printemps soit 25 000 ha comptés. En 2024, la densité moyenne départementale s'est établie à 5.5 couples aux 100 ha contre 6.4 en 2023.

L'été dernier, 47 communes ont fait l'objet d'échantillonnages de perdrix par les techniciens et agents de la Fédération pour déterminer la réussite de la reproduction. Comme pour le faisan, les résultats des échantillonnages de perdrix se sont avérés décevants.

Dans le cadre du réseau SAGIR, les chasseurs montrent qu'ils sont un maillon indispensable dans le suivi sanitaire de la faune sauvage. Certes la cause de la mort est parfois délicate à déterminer mais ces analyses peuvent nous permettre de mettre en évidence la présence, l'apparition ou la résurgence de certaines maladies. En cas de découvertes de cadavres, il est important de nous alerter au plus vite.

Le Blaireau, et la période complémentaire de vènerie sous terre sont souvent dans l'actualité depuis quelques temps et donc au cœur des discussions avec l'administration. Nous sommes tous d'accord pour dire que sa population augmente, cependant il est bien difficile de le prouver.

Dans le cadre de l'écocontribution, un projet intitulé Ecolieuvre a permis, entre 2021 et 2023 de suivre 64 levrauts au niveau régional. Un second projet intitulé Ecofaune a pris le relais. Dans ce cadre, nous voulons essayer de répondre aux questions qu'on se pose, et aux remontées de terrain qui nous parviennent sur la disparition des lièvres entre la fin de la moisson et l'ouverture de la chasse en équipant des lièvres plus âgés de GPS et en les suivant.

Grand Gibier et Dégâts

Nous venons de terminer la première saison du plan de chasse triennal 2023-2026. Suite au travail mené en collaboration avec les GIC et avec les comités locaux de plan de chasse, ce sont 34 815 chevreuils qui ont été attribués, soit une hausse de 4 %. Pour les grands cervidés, l'attribution est de 10 469 animaux soit une hausse de 23 %.

Pour effectuer ce travail, les suivis réalisés par les chasseurs sont indispensables et il est impératif de les réaliser avec toute la rigueur nécessaire. Comme pour le petit gibier, comme pour les migrateurs, nous nous devons de remercier ceux qui s'investissent dans les suivis des espèces.

Pour le Chevreuil, ce sont 115 circuits soit 2638 km qui sont parcourus pour évaluer l'évolution des populations. L'indice moyen départemental est ainsi de 2.98 chevreuils par km en 2024. Certes, le chevreuil se porte globalement bien dans notre département mais nous devons être vigilant sur l'impact des sécheresses sur le devenir des jeunes et sur nos populations.

Pour les grands cervidés, outre les indices nocturnes réalisés sur certains massifs, d'autres suivis sont réalisés pour mesurer l'évolution des populations et voir si ces populations sont en adéquation avec leur milieu. C'est le cas de l'analyse des longueurs de dagues qui est effectuée lors des présentations de trophées, ou encore de l'analyse des mâchoires de biches et jeunes sur le massif du cosson ou le massif d'Ingrannes. Bien sûr, les présentations de trophées sont aussi l'occasion de suivre l'évolution qualitative des populations de cerfs.

Concernant le sanglier, ce sont 19 380 sangliers qui ont été prélevés au cours de cette dernière saison contre 18 769 en 2022-2023.

Concernant les dégâts de gibiers, le Président l'a dit, les objectifs fixés par l'Etat sont ambitieux. En 2023, les surfaces ont baissé de 27 %, il nous faut donc poursuivre et accentuer les efforts de tous car nous avons une obligation de résultat vis-à-vis de l'Etat. Aussi, les dégâts de gibiers sont encore plus au centre des missions de terrain. Le Conseil d'Administration a demandé aux personnels de terrain d'être mobilisés et de donner la priorité sur ce sujet notamment à l'approche de la période des semis de maïs, période cruciale en termes de dégâts.

En 2023, l'effort de prévention a été accru dans notre département. Aux cotés des agriculteurs, de plus en plus de chasseurs s'impliquent dans ce domaine.

Ce sont aujourd'hui plus de 400 km de clôtures qui sont posées dans le département.

Les accords nationaux signés entre la Fédération Nationale des Chasseurs, les organisations professionnelles agricoles et l'Etat ont amenés à la parution de nouveaux textes sur les modalités de chasse du sanglier, sur l'agrainage et sur les procédures d'indemnisations.

Ces accords nationaux ont été repris dans le schéma départemental de gestion cynégétique qui sera soumis à l'approbation de Mme la Préfète.

Migrateurs - Gibier d'eau

Des actions de baguage sont réalisées par nos agents et techniciens habilités à le faire après avoir suivi des formations spécifiques, sur bécasses et bécassines.

Par exemple, ce sont 159 bécasses qui ont été baguées au cours de cet hiver. Ces baguages ont pour but de mieux connaître les effectifs et leurs déplacements. Depuis cette année, nous sommes également habilités à faire du baguage sur les cailles.

Des suivis d'anatidés, des lectures d'ailes sont également réalisées pour améliorer nos connaissances des effectifs et des populations. Pour la Bécasse, des comptages à la croule sont réalisés pour suivre les effectifs nicheurs.

Tous ces suivis ne pourraient se faire sans la participation des chasseurs et des associations spécialisées. Il en est de même pour l'expérimentation menée avec les nichoirs tubes évoqués ces dernières années et mis en place, notamment sur les étangs de la Motte et sur tous les étangs du conseil départemental afin de limiter l'impact de la prédation.

Adhérents

Au cours de cette saison 2022-2023, vous étiez 2583 territoires adhérents à la Fédération dont 1020 prennent le contrat de service.

160 adhérents ont signé un contrat de redynamisation destiné à favoriser les aménagements, à valoriser les habitats, à améliorer la capacité d'accueil des territoires et à relancer l'activité chasse en favorisant par exemple l'accueil des nouveaux chasseurs. Ce sont 145 730 € de subventions qui ont été versées à ce titre.

5 agents de développement sont plus particulièrement en relation avec nos adhérents, n'hésitez pas à prendre contact avec eux. En 2023, ils ont consacré 1720 heures à ce contact adhérents. 700 heures ont été dédiées à la police de la chasse.

Enfin, n'oubliez pas d'utiliser l'espace adhérents de notre site internet qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches dématérialisées, bilan ou demande de plan de chasse, règlement des cotisations, saisie des prélèvements de grands cervidés et chevreuils, ou encore saisie des actions de chasse sangliers.